Union Nationale des Aménageurs

Les trophées de l'aménagement au service de la collectivité – édition 2023

Vous trouverez en annexe 7, le dossier de candidature pour la 12^{ème} édition des trophées de l'Aménagement durable de l'UNAM.

Ces trophées sont l'illustration concrète de l'engagement de la profession pour la transition environnementale et la preuve qu'il est possible de répondre à la fois aux rêves des familles, aux besoins des élus et aux impératifs écologiques.

L'aménagement permet d'intégrer aux projets des mix de solutions pour penser global et agir local : logement, mobilités, énergie, biodiversité, commerces, emplois, services publics, santé, logistique, smart grid...

À l'heure où la lutte contre l'étalement urbain est une priorité pour tous, l'aménagement fait donc naturellement son retour au premier plan puisqu'il est la meilleure réponse opérationnelle capable d'allier sobriété foncière et mixité des formes et des fonctions urbaines.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 13 novembre 2023.